

# Les aléas d'une nouvelle loi sur l'éducation musicale... au Brésil

*Comme la Suisse, le Brésil connaît un mouvement citoyen en faveur de l'éducation musicale des enfants et des jeunes. Le Brésil présente toutefois un retard en ce qui concerne la musique à l'école. Mais son terreau actif de musique populaire pourrait constituer un atout majeur pour l'avenir. Impressions du congrès sur l'éducation musicale à Rio de Janeiro, en mai dernier.*

Madeleine Zulauf — Le Brésil est connu pour ses groupes de musique populaire et autres écoles de samba, lieux de création et de transmission d'un riche patrimoine musical et culturel, souvent cités sous nos latitudes comme modèles d'apprentissage informel ou non formel. Mais c'est en fait l'arbre qui cache la forêt, ou plutôt... l'absence de forêt! En effet, ces groupements n'accueillent qu'une petite minorité d'enfants et de jeunes. Par ailleurs, la musique est presque absente des programmes scolaires, privant de fait les enfants des milieux peu favorisés de la possibilité d'accéder à un enseignement musical formel.

## Une histoire tout en cahots

Le déficit de musique dans les écoles est un héritage de la dictature qu'a connue le Brésil de 1964 à 1985. Le régime avait promu une école utilitaire, dans laquelle les arts étaient négligés. Sous prétexte d'une approche « polyvalente », toutes les disciplines artis-



Les participants de la table ronde sur les expériences pédagogiques. Au centre, Felipe Radicetti, cheville ouvrière de la nouvelle loi et du congrès de Rio.

Photo: E. Carneiro/Forum-UFRJ

tiques étaient regroupées, une invitation au laisser faire pour les institutions scolaires, ayant conduit à la disparition progressive de l'éducation musicale. Désireux de renverser cette situation, un groupe de musiciens populaires a lancé, en 2006, une vaste campagne médiatique et lobbyiste ayant abouti, en 2008, à l'adoption,

par le Parlement, d'une loi instituant que la musique est un contenu obligatoire — mais non exclusif — de l'enseignement artistique au sein du programme scolaire. Cette loi, censée entrer en application en 2012, est pourtant demeurée lettre morte.

Les défenseurs de l'éducation musicale n'avaient d'autre choix que de

repartir au combat. Dans l'espoir de faire ressortir le texte de loi des tiroirs du gouvernement, ils ont organisé une grande manifestation à Rio en mai dernier. Y ont été conviés, d'une part des représentants des différents cercles et institutions impliqués dans l'éducation musicale au Brésil, depuis les professeurs de musique jusqu'aux représentants des ministères en passant par des musiciens de renom ou des politiciens et, d'autre part, des invités internationaux, tels que Margaret Barrett, présidente de l'International Society for Music Education, Ethel Batres Moreno, présidente du Forum latino-américain sur l'éducation musicale, ou encore Per Ekedahl, président des Jeunes musiciens internationaux. Egalement invitée dans ce panel, nous avons présenté l'expérience suisse d'enseignement élargi de la musique et les étapes ayant conduit à l'adoption du nouvel article constitutionnel sur la formation musicale.

## Un immense défi pour un vaste pays

Les échanges, souvent passionnés, ont mis en évidence l'importance de l'éducation musicale (un besoin et un droit fondamental de tout enfant, un contrepoids culturel indispensable face au « tout à l'économie »...), mais aussi l'ampleur de la tâche à réaliser au Brésil. Il faut en effet boucher le trou de l'éducation musicale qui s'est creusé depuis plusieurs générations. Une statistique suffit à donner le tournis: le pays dispose de 19 000 enseignants formés en éducation musicale pour... 200 000 écoles! Le défi est d'autant plus important que le pays est vaste et miné par les inégalités sociales.

Plusieurs solutions ont été évoquées. Elles proposent surtout d'utiliser le potentiel que représentent les musiciens populaires, dont beaucoup assument déjà des tâches de transmission musicale en dehors de l'école. Les établissements scolaires pourraient développer des partenariats avec eux, ou alors les engager pour donner l'éducation musicale aux écoliers. Parallèlement, ces musiciens devraient suivre une formation pédagogique afin de pouvoir, à terme, assumer de plain-pied des postes d'enseignants.

Mais, pour cela, il faut que le gouvernement brésilien s'attelle à la tâche, qu'il développe des stratégies d'application de la loi et qu'il débloque les fonds nécessaires. Le temps presse. Comme le disait l'un des participants du congrès: « Chaque jour où l'on n'enseigne pas la musique dans les écoles est un jour de plus où l'on méprise les enfants! »

## KURSKALENDER CALENDRIER DES COURS

ELEMENTARERZIEHUNG /  
RHYTHMIK, ORFF /  
RHYTHMUS / BEWEGUNG /  
TANZ

### klingend berühren-singend heilend lauschend lernen (A)

Weiterbildungstag mit Jacqueline Rubli  
Die Kursleiterin freut sich, gemeinsam mit den Teilnehmenden das Geschenk Musik zu öffnen und anhand einfacher Kinderlieder die Freude und Harmonie des Singens und Klingens zu erleben und mit einfachen «Tricks» deren Heilkraft noch zu verstärken.  
9. November 2013  
Kursort: Hessgutschulhaus in Liebefeld bei Bern  
Kursleitung: Jacqueline Rubli  
Kosten: CHF 95.- für Vereinsmitglieder, CHF 120.- für Nichtmitglieder

Anmeldung und Information:  
www.eltern-kind-singen.ch  
Anmeldeschluss: 30. Juli 2013

MUSIKPÄDAGOGIK /  
MUSIKTHERAPIE /  
KÖRPERBEWUSSTSEIN /  
ATEMSCHULUNG

### Motivierte Instrumentalschüler (B)

Selbstständigkeit – kompetentes Üben – zielorientiertes Lernen  
weniger Druck, mehr Leistung – höhere Wertigkeit – verbessertes Memorieren – Lehrperson als (Weg-)Begleiter.  
8 Angebote in der Schweiz vom 24. Mai bis 16. Oktober 2013 in GR, SG, LU, BE, ZH, BL, UR, ZH (Termine und Orte auf www.mdu.ch): 10 Std. Seminar + persönliche Beratung – kostenlose Wiederholung/en möglich  
Leitung: Gerhard Wolters  
Kosten: CHF 300.- für Seminar plus CHF 50.- für obl. Einzelberatung (prakt. Teilnahme: + CHF 100.-), kostenlose

Wiederholung/en inklusive  
Information und Anmeldung:  
www.mdu.ch  
Anmeldeschluss: 19. September 2013

## DIVERSE

### Gesundes Musizieren im Kindes- und Jugendalter (A, L, B)

11. Symposium der Schweizerischen Gesellschaft für Musik-Medizin SMM und der Schweizerischen Interpretenstiftung SIS  
Samstag, 26. Oktober 2013  
10.00 Uhr bis 17.00 Uhr  
Kursort: Zürcher Hochschule der Künste, Florhofgasse 6, 8001 Zürich  
Kosten: CHF 80.-, Mitglieder SMM CHF 20.-, Studierende freier Eintritt  
Information und Anmeldung: Schweizerische Gesellschaft für Musik-Medizin, Spiesackerstrasse 23, 4524 Günsberg; Tel. 032 636 17 71; info@musik-medizin.ch  
www.musik-medizin.ch  
Anmeldeschluss: 19. Oktober 2013